



Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du mercredi 16 novembre 2016 à l'hôtel de ville 165, rue Ampère

Références :
AV/CJL/AP/JM

Rillieux-la-Pape, le 17 novembre 2016

Secrétariat général
ressources
documentaires

Séance publique du mercredi 16 novembre 2016

Affaire suivie
par : Anne PRAT
04.37.85.00.18

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **seize novembre deux mille seize après convocation légale**,

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de conseillers votants : 35

Nombre de conseillers absent : 0

Objet :
CR succinct du CM
du 16 novembre
2016

Présents :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Perrot, Pruvost, Charvet, Monnet, Tétard, Sève, Bérujon à partir de 20h05, Dupuy, Daas, Prot, Poizat, Diss, Pelluet, Burgensis, De La Cruz, Atallah, Porcheret, Ravigneaux, Bouvier, Dandel, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout, Darne, Ravat, Llubet à partir de 19h10, Desmet, Combier.

AFFICHAGE
du 22 novembre
2016 au 22
décembre 2016
inclus

Excusés Pouvoirs :

Mesdames et messieurs : Nejjar donne pouvoir à Desmet, Desjames donne pouvoir à Charvet, Bérujon donne pouvoir à Dupuy jusqu'à 20h05, Petitgand donne pouvoir à De La Cruz, Gauquelin donne pouvoir à Cachard, Llubet donne pouvoir à Leclerc jusqu'à 19h10.

Absent : 0

Secrétaire de séance : madame Cécile Ravigneaux

Date de convocation : 4 novembre 2016

Date affichage compte rendu succinct : 22 novembre 2016

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014

2016/11/126 – Décision modificative n° 2 du budget principal – Exercice 2016

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : **26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**
 + 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert
 Dandel, madame Bozon-Guillot
 + 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'adopter** la présente décision modificative n° 2 du budget principal pour l'exercice 2016, d'un montant total de 405 570 €, équilibrée à 348 641 € en section de fonctionnement et à 56 929 € en section d'investissement.

2016/11/127 – Garantie d'emprunts DYNACITE OPH de l'Ain : Opération de construction de 65 logements « Les balcons de Sermenaz »

Rapporteur : F. Poizat

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'accorder** sa garantie financière à DYNACITE OPH de l'Ain, à hauteur de 15 %, soit 943 800 euros, pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, portant sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,

Cet emprunt, contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 6 292 000 euros, est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 65 logements dans le cadre de l'opération « Les balcons de Sermenaz » située avenue Général Leclerc à Rillieux-la-Pape,

- **de s'engager**, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

- **de s'engager**, pendant toute la durée du contrat de prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci,

- **d'autoriser** Monsieur le maire ou son représentant à signer le contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et à DYNACITE OPH de l'Ain, ainsi que toute pièce s'y rapportant.

2016/11/128 - Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

**Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert
Dandel, madame Bozon-Guillot
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** les modifications du tableau des effectifs suite aux avancements de grades et réussite à concours
- **d'approuver** le tableau des effectifs global mis à jour au 1^{er} novembre 2016
- **de dire** que la dépense correspondante est prélevée sur les crédits ouverts au chapitre 012 du budget.

2016/11/129 – Convention avec le CdG sur le socle commun pour la période 2017 – 2020

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le conventionnement avec le Centre de gestion sur le « Socle commun de compétences »,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention répondant aux missions définies ci-dessus et toutes pièces s'y rapportant,
- **d'imputer** les dépenses au chapitre 012 du budget communal.

2016/11/130 – Convention financière. Avance de trésorerie pour le PLIE 2016. Avenant à la convention

Rapporteur : V. Burgensis

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** que le remboursement de l'avance de trésorerie non rémunérée d'un montant de 24 877 € au titre de l'année 2016, se fera à réception du solde des crédits du Fonds social Européen (FSE) de l'exercice 2015 et de l'exercice 2016 et d'autoriser la signature de l'avenant correspondant et toute pièce s'y rapportant

- **de dire** que ce remboursement sera imputé sur le budget principal au chapitre 27, article 274 fonction 01.

2016/11/131 – Dissolution du SIVU. Reprise du bail emphytéotique par la ville de Rillieux-la-Pape

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la cession du bail emphytéotique conclu entre le SIVU et la Communauté Urbaine le 19 février 2007 au profit de la ville de Rillieux-la-Pape,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document s'y rapportant,

- **de dire** que la ville de Rillieux-la-Pape deviendra ainsi le preneur du bail emphytéotique au 1^{er} janvier 2017 et de prévoir ainsi à cette date le transfert au profit de la ville de Rillieux-la-Pape des conventions d'occupation en cours et relatives à ce tènement immobilier.

201/11/132 – Démarche Cit'ergie. Projet Toit en transition

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le soutien de la ville à ce projet en poursuivant les études sur la possibilité d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur un ou plusieurs bâtiments communaux, en affinant dès cette fin d'année la faisabilité sur le groupe scolaire Castellane et d'autoriser Monsieur Le maire à signer toute pièce s'y rapportant

- **d'autoriser** l'association à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme afférentes à ce dossier.

2016/11/133 – Démarche Cit'ergie. Sensibilisation à la performance énergétique. Thermographie par Drone

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

▪ **d'approuver** la modification des crédits de paiement de l'autorisation de programme n°1094152 comme suit :

- crédit de paiement 2016 = 203 310 €
- crédit de paiement 2017 = 200 000 €
- crédit de paiement 2018 = 200 000 €
- crédit de paiement 2019 = 196 690 €

et seront imputées aux articles 2031, 2033, 2313 et 2315 - fonction 112 – section investissement.

2016/11/136 – Vente de terrain à la Métropole, lieu-dit Cimetière Communautaire

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la vente à la Métropole de la parcelle BI 188 pour 130 m² et au prix de 24 000 euros hors taxes et frais en vigueur,
- **d'approuver** la vente à la Métropole de la parcelle BI 130 pour 440 m² et au prix de 45 000 euros hors taxes et frais en vigueur,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document s'y rapportant,
- **de dire** que les recettes seront inscrites au budget communal.

2016/11/137 – Versement d'une subvention à l'ASCS

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide :

Non participation au vote de madame Bozon-Guillot/membre de l'association.

- **d'accepter** le versement d'une subvention exceptionnelle de 4 454 € à l'ASCS (l'Association Sportive et culturelle des Semailles)
- **de dire** que cette somme est inscrite au BP 2016, fonction 6574 article 30, subventions de fonctionnement.

2016/11/138 – Charte des ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : **26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**
 + 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert
 Dandel, madame Bozon-Guillot
 + 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : **5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

de valider la charte des ATSEM travaillée en partenariat entre les agents municipaux et l'Education nationale,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le document.

2016/11/139 – Mise à jour de la carte scolaire

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : **26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**
 + 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert
 Dandel, madame Bozon-Guillot
 + 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : **5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'approuver** la nouvelle sectorisation scolaire telle que précisée en annexe au présent rapport, en vue d'une entrée en application pour la rentrée scolaire 2017-2018.

2016/11/140 – Conseil citoyen. Compte rendu d'activité

Rapporteur : B. Desmet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **prend connaissance** de ce rapport qui est transmis au conseil municipal à titre d'information.

2016/11/141 – Versement d’une subvention pour la participation au financement des études de faisabilité relatives à la réalisation de trois points d’accès à l’eau potable à Natitingou

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d’autoriser** le Maire à verser la subvention de 7 500 € affectée pour ces études dans le cadre du programme d’accès à l’eau potable de la ville de Natitingou,
- **de préciser** que cette somme est inscrite au budget 2016 article 6748 fonction 048,
- **de dire** que cette subvention sera versée sur un compte spécifique du service d’épargne du Trésor Public ouvert par la ville de Natitingou à la Trésorerie de Cotonou,
- **d’autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche permettant le versement de cette subvention sur le compte dédié et de signer toute pièce, acte ou document s’y rapportant.

2016/11/142 – Convention relative au versement d’une subvention de l’Office Franco Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) dans le cadre d’un projet d’action internationale

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d’autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune de Rillieux-la-Pape et les établissements scolaires ayant participé à l’action « échange européen artistique et linguistique » et toute pièce s’y rapportant,
- **d’autoriser** le versement des subventions aux établissements concernés par le projet selon les montants ci-dessous :

961,50 € au Lycée Albert Camus de Rillieux-la-Pape,

2 230 € au Lycée de Łęczycza

1 295 € au Lycée de Ditzingen,

- Il est précisé que ces sommes sont inscrites au budget 2016 article 6748.

La séance est levée à 20 h 40.

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d’ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.
(Tel : 04.37.85.00.18 / 04.37.85.00.27 / 04.37.85.00.00)